RUBRIQUE 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

NOM COMMERCIAL : appât à punaises de lit SenSci ActivCR
DATE DE RÉVISION : 24 octobre 23 **REMPLACE LA VERSION DU :** 27 juillet 21
FABRICANT : BedBug Central s/n SenSci
ADRESSE : 1214 Linden Avenue
Yardley, PA USA 19067
TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 h/24 et 7 j/7 : INFOTRAC 800-535-5053 Appel international en PCV 352-323-3500
URGENCES SANITAIRES 24 h/24 et 7 j/7 : 800-222-1222 Centre national antipoison.

RUBRIQUE 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

SGH :

MENTION D'AVERTISSEMENT SGH : ATTENTION
Conserver hors de portée des enfants et des animaux.
Le produit peut être nocif en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec les yeux.
EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :
CODE DES MENTIONS DE DANGER :

Dangers physiques
H227 : liquide combustible.
Dangers sanitaires
H313 : peut être nocif par contact cutané. H316 : provoque une légère irritation cutanée.
H320 : provoque une irritation oculaire.
Dangers environnementaux :
aucun.

CODE DES CONSEILS DE PRUDENCE :

Généraux
P102 : tenir hors de portée des enfants.
P103 : lire l'étiquette avant utilisation.
Prévention
P262 : éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P264 : se laver soigneusement après manipulation.
P270 : ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Intervention
P312 : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P331 : NE PAS faire vomir.
P340 : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P352 : laver abondamment à l'eau et au savon.
Stockage
P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.
P412 : ne pas exposer à des températures supérieures à 61,7 °C/143 °F.

VOIES D'ENTRÉE : contact oculaire, adsorption cutanée et inhalation.
CANCÉROGÉNICITÉ : aucune.

RUBRIQUE 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

SUBSTANCE CHIMIQUE	NUMERO CAS	N° EINECS	%	Règlement REACH #
Nonanal	124-19-6	204-688-5	Prop.	Non
Acide L-lactique	50-21-5	200-018-0	Prop.	Oui
1-octène-3-ol	3391-86-4	222-226-0	Prop.	Non
Huile de menthe verte	8008-79-5	283-656-2	Prop.	Non

Le numéro d'enregistrement REACH est le numéro EINECS suivi du numéro CAS. Par exemple, le numéro REACH de l'acide L-lactique est le 200018050215.

RUBRIQUE 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

INHALATION : pas de risque potentiel. Transporter la victime à l'air frais et l'éloigner de tout risque d'exposition supplémentaire. Si la personne ne respire pas, appeler les secours, puis commencer la respiration artificielle. Consulter un médecin dès que possible.
CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec de l'eau propre et tiède en soulevant les paupières supérieures et inférieures à basse pression pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si la victime en porte, après les cinq premières minutes et continuer à rincer les yeux. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
CONTACT AVEC LA PEAU : rincer la zone à l'eau claire pendant 15 à 20 minutes.

INGESTION : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement. NE PAS FAIRE VOMIR. Abaisser la tête de la victime lorsqu'elle vomit pour éviter la pénétration dans la gorge et les poumons.

RUBRIQUE 5 – PROTECTION ANTI-INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE : 168 °F (76 °C) vase clos pour le liquide pur, dans l'attente d'autres données.
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : LIE = % NE LSE = % NE
MÉTHODE D'EXTINCTION : utiliser des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone et de la mousse.
RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION : ce produit en combustion complète formera des oxydes de carbone.
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Garder en amont du vent par rapport à l'incendie. Équipement d'urgence complet avec appareil respiratoire autonome et tenue de protection complète à porter par les pompiers.

RUBRIQUE 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE : éviter de respirer de la vapeur ou des gouttelettes. Isoler la zone et empêchez le produit de pénétrer dans les cours d'eau.
Placer le flacon usagé dans un récipient fermé. Terminer le nettoyage de la zone avec de petites quantités de savon et d'eau.

RUBRIQUE 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

TEMPÉRATURE DE STOCKAGE : prévoir un endroit frais et bien ventilé.
SENSIBILITÉ PARTICULIÈRE : éviter le contact avec la peau et les yeux.
PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION ET DE STOCKAGE. Appliquer les procédures de sécurité générales et maintenir une bonne hygiène personnelle. Se laver soigneusement après utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher du chewing-gum ou d'utiliser du tabac.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION OCULAIRE : pas nécessaire car le produit est conservé dans un flacon scellé. **PROTECTION DE LA PEAU :** en général, ne pose pas de problème en tant que liquide dans un flacon scellé. **PROTECTION RESPIRATOIRE :** en général, ne pose pas de problème.
CONTRÔLES D'INGÉNIERIE : en général, non requis.

RUBRIQUE 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FORME PHYSIQUE : liquide en flacon avec membrane respirante
ODEUR : odeur fruitée
POINT D'ÉCLAIR : estimation, 168 °F (76 °C)
COULEUR : jaune clair.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : non soluble.
DENSITÉ (eau = 1) : < 1

RUBRIQUE 10 – RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : ce produit est une substance stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : non susceptible de se produire.
CONDITIONS À ÉVITER : températures de plus de 76 °C (168 °F).
INCOMPATIBILITÉS : éviter le contact avec des agents oxydants puissants.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION : le produit brûlera et les produits de la combustion complète sont des oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit n'est pas toxique. Les voies d'exposition importantes sont les yeux, la peau et l'ingestion.

RUBRIQUE 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit a un faible impact sur l'environnement.

RUBRIQUE 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : ce matériau est un liquide, porter l'EPI décrit à la rubrique 8. Éliminer conformément à la réglementation locale, étatique et fédérale.

RUBRIQUE 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION par le Département des Transports des États-Unis (terrestre) : transport non réglementé.
DÉSIGNATION par l'IATA (aérien) : AVION CARGO UNIQUEMENT : transport non réglementé.
DESCRIPTION PAR l'IMO (maritime) : transport non réglementé.

RUBRIQUE 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

STATUT OSHA : combustible
STATUT TSCA : tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste TSCA active.
QUANTITÉ À DÉCLARER CERCLA : aucune.
PROPOSITION 65 de la Californie : aucune.
STATUT RCRA : aucun.
NOTIFICATION/SIGNALEMENT DES DANGERS SARA 311/312

IMMÉDIAT	O	**INCENDIE**	O	**DÉCOMPRESSION SOUDAINE**	N
RETARDÉ	O	**RÉACTIF**	N		

SARA TITRE III : Néant.
SECTION 302 EXTRÊMEMENT DANGEREUX : aucun.
SECTION 311/312 CATÉGORIES DE DANGER : aucune.
SECTION 313 PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES :
aucun.
DROITS À L'INFORMATION : tous répertoriés dans les États du New Jersey et de Pennsylvanie.
LES INGRÉDIENTS SONT RÉPERTORIÉS : AICS, CI, DSL, ECL, ENC, UE, PICCS, SUISSE, UK, USA

SIMDUT : matières inflammables et combustibles

RUBRIQUE 16 – AUTRES INFORMATIONS/APPROBATIONS

Système d'identification des matières dangereuses (HMIS)
de la National Fire Protection Association (NFPA)

NFPA			HMIS
	0 Minimum		
2 Santé	1 Faible	2	Santé
2 Inflammabilité	2 Modéré	2	Inflammabilité
0 Instabilité	3 Élevé	0	Réactivité
	4 Grave	D	EPI

MOTIF DE PUBLICATION : ajout du liquide combustible H227 à la rubrique 2, modification du point d'éclair aux rubriques 5 et 9 et ajout à la liste TSCA à la rubrique 15.
DATE D'APPROBATION : 28 juillet 2021
PRÉPARÉ PAR : Dennis Belau **RÉVISÉ PAR :** Jeff White

ABRÉVIATIONS :

N° CAS Numéro du Chemical Abstract Service EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ºC Échelle de température Celsius ºF Échelle de température Fahrenheit
Prop. Propriétaire PE Équipement de protection individuelle TLV Valeur limite d'exposition TWA Moyenne pondérée dans le temps
STEL Limite d'exposition à court terme PEL Limite d'exposition admissible
OSHA Sécurité et santé au travail NIOSH Institut national de la sécurité et de la santé
NFPA Agence nationale de protection contre l'incendie WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
NTP Programme national de toxicologie IARC Centre international de recherche sur le cancer RCRA Loi sur la conservation et la récupération des ressources TSCA Loi sur la réglementation des substances toxiques
EC_{50} Dose efficace
LC_{50} Concentration Létale par Inhalation LD_{50} Dose létale
CAS Numéro du Chemical Abstract Service LEL Limite inférieure d'explosivité UEP Limite supérieure d'explosivité NDA Aucune donnée disponible
ND Non déterminé NE Non établi
NA Non applicable $\leq$ Inférieur ou égal à
$\geq$ Supérieur ou égal à CNS Système nerveux central
CI Chine DSL Canada
ECL Liste coréenne des produits chimiques existants CEE Commission économique européenne ENCS Liste japonaise des produits chimiques existants et nouveaux
UE Union européenne MAC PAYS-BAS
MAK Allemagne MITI Japon

PICCS Philippines
SWISS Giftliste 1
UK ROYAUME-UNI
USA États-Unis d'Amérique
VOC teneur en composés organiques volatiles
ACGIH Association professionnelle des hygiénistes industriels américains
SARA Amendements au fonds spécial sur l'environnement et loi sur la réautorisation
AICS Inventaire australien des substances chimiques
IARC Centre international de recherche sur le cancer
Taiwan Liste taïwanaise des substances chimiques toxiques réglementées en vertu de la loi taïwanaise sur le contrôle des substances chimiques toxiques

Avis : ***les informations ci-dessus sont réputées exactes et représentent les meilleures informations dont nous disposons actuellement. Toutefois, nous ne garantissons aucunement la qualité marchande du produit ni n'offrons aucune autre garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne ces informations et nous n'assumons aucune responsabilité pouvant découler de leur utilisation. Les utilisateurs doivent mener leurs propres recherches afin de déterminer la pertinence des informations pour leurs besoins particuliers. BedBug Central ne sera tenue pour responsable en aucune façon en cas de pertes ou dommages subis par des tiers donnant lieu à des réclamations ou en cas de perte de revenus ou de dommages spéciaux, indirects, consécutifs ou***